

# PAROISSE NOTRE DAME DE LA VALLOIRE

Compte rendu du Conseil des Affaires Economiques du 18 janvier 2022

Présents : Père Bernard HERAUD - Patrick BOUILLOT - Jacques DEJOUX – François FAURE - Robert PETREQUIN - Georges ROUMEZY

Absents/excusés : Claudie MORVAN - André CROS - Xavier LAMBERT

## **Proposition de don pour l'église d'Andancette** *Information*

Un ancien paroissien désire faire un don pour l'aménagement de l'église d'Andancette. Le montant ne nous a pas été communiqué pour l'instant. Cette église a fait l'objet récemment de travaux importants financés par la commune, mais il reste encore des améliorations à apporter. Nous réfléchissons comment utiliser au mieux ce don voire même en partenariat avec la commune.

## **Personnels paroisse** *Information*

Le diocèse, dans un souci d'uniformité, a choisi un nouvel organisme pour l'établissement des payes à la place du CEA. (Taux horaire fixé suivant le coefficient défini dans la catégorie). Cela occasionnera une dépense supplémentaire de l'ordre de 18 € par feuille de paye soit environ 400 € par an. C'était gratuit jusqu'à présent.

## **Clavier (orgue)**

Nous avons reçu 370 € de dons pour cet achat ce qui nous permettra d'avoir un bon appareil qui pourra être transporté dans les différentes églises.

Accord est donné pour cet achat.

## **Cure de St Rambert - Appartement des sœurs**

L'accord est donné pour installer une porte au rez-de-chaussée et sécuriser ainsi l'accès au premier étage car une chambre donne directement sur le palier de l'appartement.

## **Antenne de Moras** *Information*

La location du terrain pour la 1<sup>ère</sup> année a été payée mais Orange nous doit encore sa participation annuelle de 1 600 € pour l'utilisation de l'antenne.

## **Indemnité de déplacement** *Information*

L'indemnité kilométrique fixée par le diocèse de 0,34 € passe à 0,55 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le tarif n'avait pas été revalorisé depuis 2012.

## **Casuel** *Information*

Le diocèse décidera d'une augmentation du Casuel (participation financière pour les baptêmes, mariages, funérailles) de l'ordre de 20 % et qui interviendra en février/mars. Un dépliant sera édité.

### **Le panier du frère**

C'est une très belle initiative à laquelle de nombreuses personnes ont répondu généreusement :

- . Les produits d'hygiène et les denrées alimentaires non périssables sont remis à des associations locales : CCAS, Secours Catholique... qui ont l'habitude d'assurer la distribution en fonction des besoins réels
- . Les dons en espèces ou par chèque (930 €) servent à la distribution de « panier fraîcheur »

Mais les paroissiens ont été beaucoup sollicités pour des dons ces derniers mois : denier, orgue portatif, restauration de la madone de Moras, réfection de l'église de Mantaille ...

Le Conseil Economique ne souhaite pas que l'opération « panier du frère » continue. Cette opération se substitue à des organismes déjà existants et porte préjudice aux demandes de dons spécifiques et vitales pour la paroisse.

### **Divers**

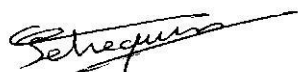
L'opération « don Chapoutier » a permis un reversement par l'évêché de 215 € à la paroisse.

Le bilan financier au 31/12/2021 n'est pas encore établi.

## **PROCHAIN CONSEIL ECONOMIQUE**

**Mercredi 20 avril 2022 à 20H00 à la maison paroissiale**

Rédaction : Robert PETREQUIN



Visa Trésorier : Jacques DEJOUX

